

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 45 (1983)
Heft: 14

Rubrik: 57ème rapport annuel Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture : 1er juillet 1982 - 30 juin 1983

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

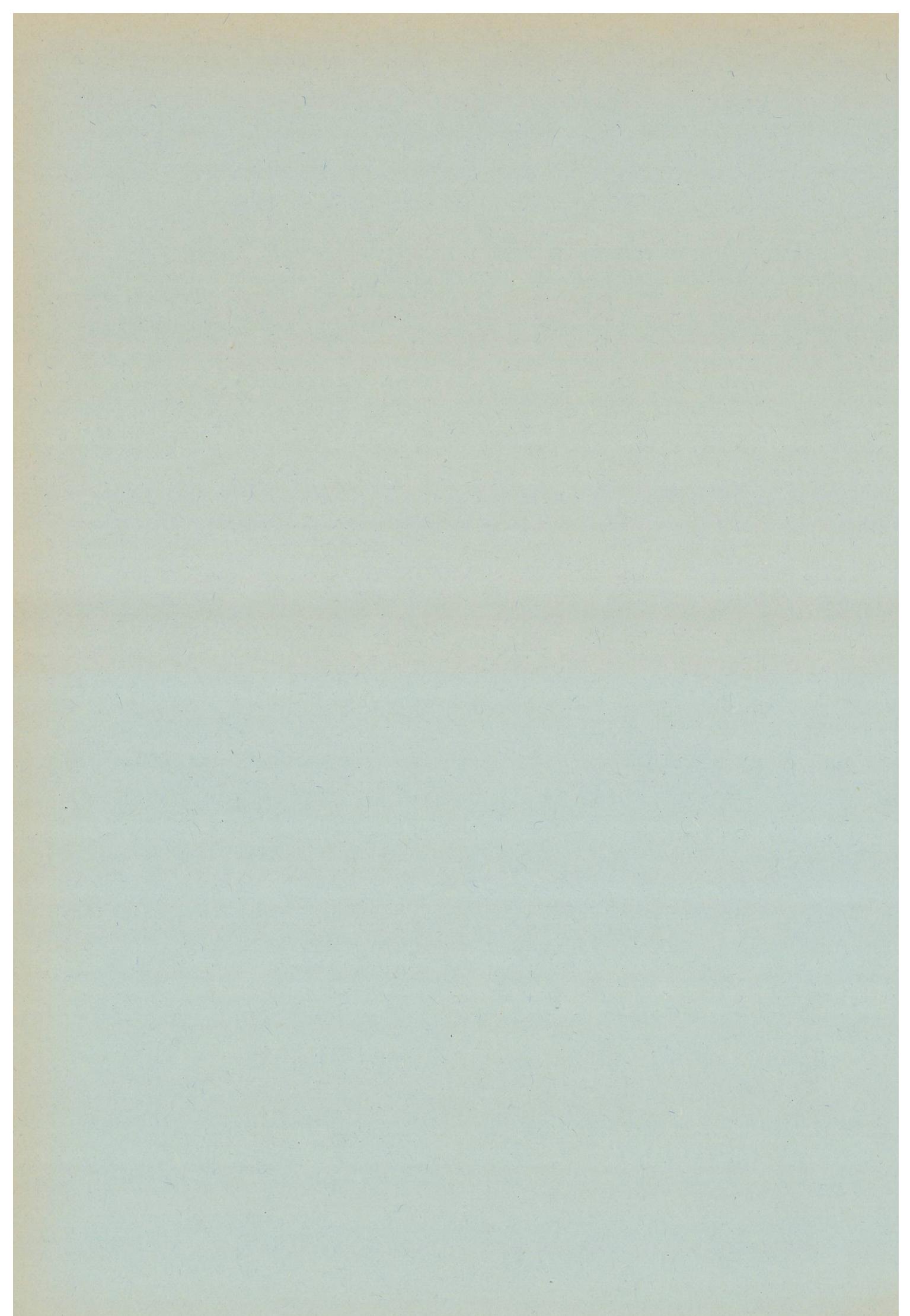
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

57^{ème} RAPPORT ANNUEL



**Association suisse
pour l'équipement technique
de l'agriculture**

1er juillet 1982 – 30 juin 1983



INTRODUCTION

Le baromètre de l'hémisphère occidental indique une baisse inattendue. Les pronostics des spécialistes en économie diffèrent les uns des autres en ce qui concerne le développement futur. Les optimistes croient à une lente amélioration de la croissance économique. D'autres se méfient et déconseillent les répis précoces. Ils sont d'avis que nous patienterons encore au creux de la vague avant de remonter à la surface. L'agriculture se ressent également des fluctuations économiques mondiales. Selon notre expérience, nous savons qu'elle ne réagit en général qu'à retardement. Mais qu'elle soit complètement à l'abri de toute rafale touchant aujourd'hui de nombreuses branches de l'économie, est une supposition erronnée. La réponse à la question comment l'agriculture doit réagir est différente, selon la personne à qui la question est adressée. Des moyens relativement simples et ayant fait leurs preuves dans des situations semblables, mais souvent rejetés de leurs propres cercles pourront contribuer à améliorer la situation.

Au premier plan, il s'agit là d'une meilleure entente du corps de métier en danger. Pour les agriculteurs, la pensée d'entr'aide devra remonter à la surface. Il n'y a guère d'autre organisation économique qui laisse autant de liberté d'action à l'individu. Il revient toutefois au membre des organisations paysannes de faire valoir ses droits de cogestion démocratiques. Les membres s'assurent par une critique personnelle, constructive et la collaboration active dans les organes de gestion, la forme d'organisation qui leur garantisse la réalisation de l'entr'aide. Le succès de l'entreprise dépend aussi de la disponibilité des membres à prendre leurs responsabilités au sérieux. Souvent, il s'agit de reprendre des charges dont les effets profitent peut-être aux intérêts de la Suisse toute entière et qui mettent toute solidarité interne à l'épreuve.

Nous rencontrons la même situation dans le domaine des associations. Des sous-groupes se forment toujours là où les critiques attaquent la politique jugée déraisonnable des associations faîtières. Ces sous-groupes scandent des slogans appelant de nouvelles et meilleures représentations de leurs intérêts paysans. Il va sans dire qu'un morcellement des forces dans cette situation est certainement la réaction la moins bonne et la plus fausse. Les marginaux mécontents oublient dans la plupart des cas que leur critique n'est possible que parce qu'ils peuvent utiliser les données élaborées par les associations en place. Ils nient par contre complètement que l'élaboration et le maintien à jour de ces bases est lié à un travail considérable ou estiment que cela va de soi.

Des situations de ce genre, aussi désagréables soient-elles, forcent néanmoins les associations à revoir leurs objectifs et leur ligne directrice et à y apposer d'éventuelles corrections. Dans ce sens, la critique peut être constructive et avoir des répercussions enrichissantes contribuant au succès des activités de l'association.

Notre association se trouve avec les organisations mentionnées dans une situation semblable avec la différence que nous sommes portés par nos 22 sections et les quelques 37'000 membres et représentons vers l'extérieur, pour toute question agricole, la totalité des agriculteurs. Résultat: L'agriculture toute entière profite des succès de nos efforts et pas uniquement nos membres. Cette circonstance ne facilite pas le recrutement de nouveaux membres, bien au contraire, car les profiteurs ne pourront jamais être convaincus par un appel à la solidarité et la proposition de responsabilités à porter.

Par ce fait, nous remercions nos fidèles membres de longue date et leurs collègues de travail, les "nouveaux" de l'ASETA. Nous leur savons gré de mettre à la disposition de l'agriculture une organisation qui représente les intérêts de tous les paysans concernant les questions de technique agricole et qui prennent la formation continue et la vulgarisation d'informations d'actualité au sérieux.

1. Les objectifs de l'ASETA et l'effectif des membres

L'ASETA est ressortie de "l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles", fondée en 1924. Le développement de la technique agricole a déjà demandé par deux fois l'adaptation de la dénomination et l'extension de ses charges.

Les objectifs suivants sont caractéristiques pour les organes de l'ASETA dans leur mission auprès de ses membres:

- *Encourager la formation technique, agricole et d'économie d'entreprise.*
- *Améliorer les conseils techniques et spécialisés.*
- *Sauvegarder les intérêts de ses membres.*
- *Encourager l'emploi rationnel et sans danger de l'équipement agricole, des machines, ainsi que des installations de construction pour l'agriculture et la sylviculture, y compris le trafic publique.*
- *Orienter les membres d'une manière rapide et compréhensible sur les nouveautés d'ordre technique et pratique.*
- *Collaborer avec les institutions et les autorités de la Confédération, d'autres professions et branches.*
- *Adapter les activités de l'association aux besoins de ses membres en suivant le développement de la technique agricole.*

Actuellement, 36'734 membres sont affiliés à notre association. 1'208 personnes sont uniquement abonnées à notre périodique. Le total d'adresses se divise entre 30'738 adresses de langue allemande, 7'204 de langue française et 274 de langue italienne. Vous verrez sur le tableau no 1 que l'effectif des membres a augmenté de 129 par rapport à l'année dernière. Ce chiffre seul n'est pas significatif si on ne tient pas compte de toutes les démissions découlant soit de la limite d'âge, de la remise de l'exploitation ou d'autres facteurs qui doivent être compensés. De ce point de vue, l'augmentation de notre effectif est satisfaisante et nous espérons qu'il s'agrandira encore avec le soutien de l'association centrale auprès des sections.

Grâce aux adresses stockées par ordinateur, le Secrétariat central est en mesure d'offrir aux sections quelques services intéressants et à de bonnes conditions. Le matériel d'adresses est souvent demandé de la part des sections pour l'envoi d'imprimés. D'autre part, l'encaissement de la cotisation pour 13 sections (AG, BE, GE, JU, LU, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, VS et ZH) est effectué par le Secrétariat central. Cette prestation est autofinancée et est à la disposition de toutes les sections.

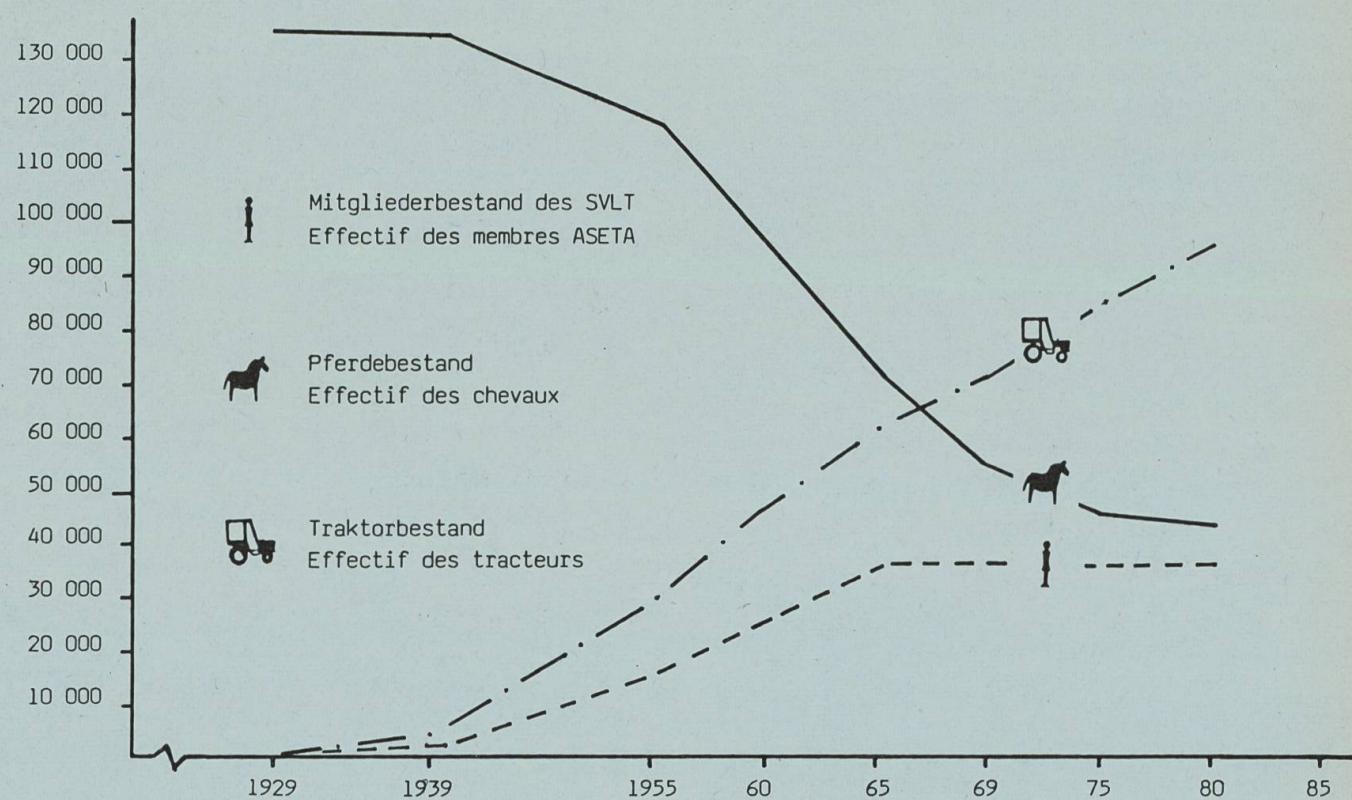
Tableau 1 Effectif des membres des différentes sections

Section	Exploitations 1)	Exploitations 2)	1975	1980	1981	1982	1983
			Jour d'échéance:		30 juin		
AG	4'192	4'021	3'024	2'960	3'029	3'047	3'095
BE	15'447	8'212	7'031	6'905	6'892	6'911	6'900
BL + BS	1'004	838	782	810	809	808	800
FL	191	-	261	252	244	241	235
FR	4'744	2'147	3'165	2'998	2'994	3'059	3'191
GE	426	286	382	349	353	366	365
GR	3'326	2'972	219	169	170	165	163
JU	1'439	576	427	371	362	352	346
LU	6'430	1'576	2'119	2'629	2'720	2'810	2'872
NE	1'286	658	614	636	628	618	609
NW	609	181	138	156	152	156	156
OW	922	306	141	119	120	117	117
SG	8'403	3'423	2'658	3'084	3'190	3'274	3'335
SH	690	785	818	777	761	750	743
SO	1'785	1'412	902	904	908	917	915
SZ	2'871	930	449	644	637	629	614
TG	3'982	1'627	2'926	2'748	2'749	2'769	2'758
TI	948	4'205	350	287	290	279	273
VD	5'696	2'938	3'387	3'084	3'059	3'026	2'991
VS	2'342	12'438	238	206	194	204	199
ZG	766	170	623	640	644	658	653
ZH	4'990	3'275	5'565	5'514	5'424	5'449	5'404
Total	72'298*)	52'976	36'219	36'242	36'329	36'605	36'734

1) Exploitations d'agriculture dont le chef exerce l'agriculture comme profession principale

2) Exploitations à titre accessoire *) FL non compris

Le développement de l'effectif des membres de l'ASETA, ainsi que le développement de l'effectif des chevaux et des tracteurs en Suisse



2. Les organes de l'ASETA

Comité directeur

Président central: H. Baechler, Morat FR

Membres:

M. Tardy, St-Prex VD

G. Ammann, Gossau SG

R. Chollet, Gy GE

P. Horst, Busswil BE

K. Schaefer, Liestal BL

J. Oehninger, Adlikon ZH

Comité central

Président central: H. Baechler, Morat FR

Membres (membres du CD, présidents des sections et des commissions techniques):

AG E. Gautschi, Gontenschwil
BL+BS K. Schaefer, Liestal
FR A. Roulin, Arconciel
GR L. Loerg, Landquart
LU N. Wolfisberg, Hohenrain
NW W. Zimmermann, Ennetmoos
SG G. Ammann, Gossau
SO F. Tschumi, Riedholz
TG J. Fatzer, Neukirch (Egnach)
VD M. Tardy, St-Prex
ZG Ch. Blattmann, Oberaegeri
CT 1 V. Monhart, Unterschlatt
CT 3 N. Wolfisberg, Hohenrain
CT 5 A. Wellinger, Ettenhausen

BE P. Horst, Busswil
FL B. Hasler, Ruggell
GE R. Chollet, Gy
JU M. Chételat, Courtételle
NE F. Schleppi, Lignières
OW P. Gasser, Sarnen
SH H. Reich, Gaechlingen
SZ A. Foehn, Schwyz
TI R. Cattori, Cadenazzo
VS Ch. Bonvin, Conthey
ZH J. Oehninger, Adlikon
CT 2 H. Ryser, Oberwil
CT 4 K. Schib, Oberfrick

Commission de vérification des comptes

Président: J. Bircher, Hagendorn ZG

Membres:

B. Schafroth, Ettingen BL

P. Zimmerli, Lenzbourg AG (réviseur perm.)

A. Berlie, Crassier VD (1er suppléant)

J. Gut, Stans NW (2ème suppléant)

Commission Technique 1

(questions techniques d'ordre général)

Président: V. Monhart, Unterschlatt TG

Membres:

K. Hatt-Meier, Schaffhausen SH

F. Hirter, Safenwil AG

A. Lippuner, Marly FR

R. Mumenthaler, Wimmis BE

R. Studer, FAT, Taenikon TG

J.-P. Zahnd, La Chaux-de-Fonds NE

Commission Technique 2

(questions concernant les entrepreneurs de travaux de moissonnage-battage)

Président: H. Ryser, Oberwil BL

Membres:

F. Buetikofer, Limpach BE

P. Forestier, Chancy GE

E. Guidoux, Cronay VD

E. Meier, Wiesendangen ZH

FAT, Taenikon TG

Commission Technique 3

(questions concernant l'emploi en commun des machines)

Président: N. Wolfisberg, Hohenrain LU

Membres:

H. Hodel, Schoenenwerd, SO
O. Schwarzer, Wuelflingen ZH
FAT, Taenikon TG

P. Mueri, Graenichen AG
U. Staempfli, Schuepfen BE
ASCA, Lindau ZH

Commission Technique 4

(formation continue des membres, surveillance des Centres de cours)

Président: K. Schib, Oberfrick AG

Membres:

W. Herzig, OFA, Berne
H. Marthaler, OFA, Berne
N. Widmer, ECA Hohenrain LU
H.U. Schmid, Riniken (conseil)

F. Lachat, Courroux JU
R. Studer, FAT, Taenikon
J.-J. Romang, Grange-Verney, Moudon
(conseil)

Commission Technique 5

(énergies alternatives en agriculture)

Président: A. Wellinger, Ettenhausen TG

Membres:

R. Biolley, Hausen AG
F. Locher, Bonstetten ZH
M. Steiner, Montherod VD

E. Edelmann, Maschwanden ZH
Th. Pfister, Flawil SG
J. Wyser, Ruswil LU

3. L'activité des organes

La 56ème Assemblée des délégués (AD) a eu lieu le 18 septembre 1982 à Porrentruy JU et réunissait 16 invités, 8 membres d'honneur, 27 membres du Comité central et 70 délégués. Le procès-verbal de la 55ème AD, le rapport d'activité 1981/82, les comptes 1981/82, le programme d'activité 1982/83 et les listes de cours 1982/83 des Centres de cours, ainsi que le budget 1982/83 ont été approuvés avec la cotisation annuelle correspondante sous la présidence de Monsieur H. Baechler, président central.

En outre, le plenum a rejeté la collaboration avec les Editions BLV, Munich, comprenant la diffusion de leur périodique "Deutsche landwirtschaftliche Zeitung, DLZ". Le CC a nommé M. K. Schaefer, Liestal BL, au sein du CD en remplacement de M. H. Leibundgut, St-Urbain LU, sortant. Quant au CC, MM. A. Roulin, président de la section FR, et N. Wolfisberg, président de la section LU, y ont été nouvellement élus. D'autre part, MM. H. Leibundgut, P. Trachsel et J. Rivollet ont été nommés membres d'honneur de l'Association. La prochaine AD se tiendra le 24 septembre 1983 à Weinfelden TG, suite à l'invitation de la section thurgovienne. F. Schleppi, président de la section NE, propose d'organiser le prochain championnat suisse en conduite de tracteurs dans le canton de Neuchâtel.

Comité central

La veille de l'AD, le Comité central s'est réuni à Mormont JU pour sa 98ème séance. Les débats se concentrèrent surtout sur la préparation de l'ordre du jour de la 56ème AD. M. K.Schaefer, président de la section BB, fut nommé nouvellement au sein du CD en lieu et place de M. H. Leibundgut, sortant. Le CC décida de la participation de l'Association à l'AGRAMA 1983 par un stand ASETA.

Comité directeur

Au cours de l'exercice écoulé, le CD s'est réuni à l'occasion de trois séances. Les 17.07 / 16.08 / et 18.12.1982, il a traité les sujets suivants à côté des questions administratives internes: Collaboration avec les Edition BLV, Munich / Projet long-métrage "Agriculture suisse - quo vadis?" de l'Ass. agricole suisse (Schweiz. landw. Verein) / Création d'un poste d'information "Biogaz" / Collaboration à une action "Téléphériques" pour les régions montagnardes / Augmentation de la vitesse maximale des véhicules automobiles agricoles / Championnat suisse en conduite de tracteurs / Prise de position concernant les directives de l'ASCA / Questions relatives au personnel du Secrétariat central.

Commission Technique 1

La Commission technique 1 (CT 1) s'est réunie le 5 mai 1983 pour sa séance ordinaire au Centre de cours de l'ASETA à Riniken. Les points forts à l'ordre du jour étaient: Listes de cours 1983/84 des Centres de cours / Journée d'information 1983 de l'ASETA avec le thème d'actualité: fumure liquide / Réajustement à l'époque actuelle de la ristourne douanière sur les carburants / Elaboration de directives sur les installations de freins hydrauliques / Réajustement sur les polices d'assurance de la période d'amortissement concernant les véhicules automobiles agricoles / Augmentation de la vitesse des véhicules automobiles agricoles de 25 à 30 km/h.

Commission Technique 2

La Commission technique 2 (CT 2) s'est réunie pour la 21ème fois le 18 février 1983 au Centre de cours Riniken. Le point majeur à l'ordre du jour était à nouveau le travail sur l'élaboration de directives tarifaires concernant la récolte du maïs et du blé. F. Buetikofer donna sa démission pour raison de santé. Le 29 mars 1983, la 18ème réunion des présidents régionaux de moissonnage-battage se tint à Zollikofen BE. Sur demande de la section AG, le plenum des présidents régionaux du moissonnage-battage chargea la CT 2 de traiter avec la CT 3 dans le but d'assister à l'avenir tous les entrepreneurs agricoles salariés par la CT 2. L'après-midi, le groupe visita la MATRA SA à Zollikofen.

Commission Technique 3

Lors de sa séance du 20 juin, la Commission technique 3 (CT 3) traita les points suivants: Position actuelle de l'utilisation en commun de machines agricoles, ainsi que la nouvelle réglementation concernant l'assistance aux autres entrepreneurs agricoles. Il a été décidé à l'unanimité que tous les entrepreneurs seraient à l'avenir assistés par la CT 2. La demande sera soumise pour approbation à l'AD.

Commission Technique 4

La Commission technique 4 (CT 4) a siégé le 17 juin au Centre de cours de Riniken et traita surtout les points suivants: Programmes de cours 83/84 des deux Centres de cours Riniken et Grange-Verney ainsi que les cours du semestre d'hiver 83/84. En plus, elle prit connaissance avec satisfaction que durant l'hiver 82/83 la fréquentation des cours était bonne, au moins au Centre de Riniken. A Grange-Verney, la participation laisse à désirer. Nous prions de lire à ce sujet les rapports des moniteurs de cours.

Commission Technique 5

Cette commission (CT 5) siégea le 27 octobre 82 et le 8 avril 83 au Centre de cours à Riniken et discuta les points suivants: Rapport final des enquêtes sur la pratique de subventionnement / Capteurs solaires et couplages chaleur-force / Conseil de l'ASETA sur les questions en matière d'énergie / Informations pour les membres AL / Edition d'un fascicule sur les questions en matière d'énergie (printemps 84).

4. Manifestations organisées par le Comité central

La "journée d'information" a eu lieu pour la 11ème fois consécutive à deux endroits différents durant l'exercice écoulé. Suite aux assemblées générales des sections Berne et Thurgovie, elles se sont déroulées le 10.12.1982 à Schoenbuehl-Urtenen BE et le 15.12.1982 à Frauenfeld TG. Cette bonne combinaison a influencé de façon positive le nombre des visiteurs qui était considérable aux deux endroits.

La CT 1 a préparé le thème suivant pour ces deux séances:

"Remorquer et freiner plus efficacement - circuler avec plus de sécurité"

Des conférenciers compétents orientèrent les très nombreux auditeurs sur:

- "L'agriculteur en tant que participant au trafic routier"

Conférencier: Urs Helbling, ASETA, Riniken

- "Traction et freinage sur route et sur le terrain"

Conférencier: E. Kramer, FAT, Taenikon

- "Confort et sécurité sur le tracteur"

Conférencier: R. Burgherr, SPA, Brougg

Cette manifestation était surtout consacrée à la sécurité de l'emploi de véhicules agricoles sur la route et sur le terrain. Il fut non seulement question des prescriptions légales, mais aussi des possibilités techniques pouvant contribuer à l'amélioration de la sécurité routière. En collaboration avec le SPA, un aide-mémoire prévu pour des utilisateurs agricoles des routes et donnant des renseignements sur des mesures, poids et prescriptions de signalisation a pu être préparé à temps pour les séances prévues. On exposa aux participants que des accidents ne se produisent pas fortuitement, mais sont toujours causés d'une façon ou d'une autre. Le fait qu'un accident est souvent dû à un enchaînement de circonstances complique énormément la prévention des accidents, car des mesures prophylactiques ne sont applicables que sous un seul aspect.

Les excellents exposés présentés ont été récapitulés dans une documentation qui fut distribuée aux participants. Sa reproduction dans "Schweizer Landtechnik" et "Technique Agricole" a permis de diffuser les thèmes examinés parmi un public plus vaste et d'obtenir par conséquent un effet majeur.

Nous ne voudrions pas manquer d'adresser nos meilleurs remerciements aux rapporteurs, moniteurs des discussions et organisateurs des séances pour les travaux qu'ils ont fournis.

Une autre manifestation du Comité central, le championnat suisse en conduite de tracteurs, a eu lieu le 29.8.1982 à Schaan FL. Cet événement, qui avait à la fois un aspect sportif et éducatif en matière de trafic routier, a remporté un succès indubitable pour lequel les organisateurs méritent les remerciements de tous les participants. On prévoit que la prochaine manifestation de ce genre aura lieu en 1984 à Neuchâtel.

5. Le Centre de cours 1 à Riniken

Rapport du chef du Centre de cours 1, H.U. Schmid

Tableau 2 Liste des cours donnés au centre de formation professionnelle de Riniken hiver 82/83

Date	No du cours	Objet du cours	Genre du c.	Durée (jours)	Participants
1982					
11.10.-15.10.	668	Le maniement et l'entretien de tracteurs et machines agricoles	A 1	5	10
01.11.	669	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	6
02.11.	670	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et des bât. d'exploitation	MES 2	1	7
03.11.-04.11.	671	Pose de revêtements pour parois, plafonds et planchers	MES 5	2	10
05.11.	672	La pose de parois en terre cuite etc.	MES 6	1	11
08.11.-12.11.	673	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	10
15.11.-24.12.		K 30:			
	674	Travaux sur métaux	M 1	4	20
	675	La soudure électrique (cours p. complet)	M2V	3	20
	676	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	20
	677	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence	A 4	10	20
	678	Travaux d'atelier et remise en état de matériels agricoles	AR 2	10	20
24.11.	679	Les matières plastiques (façonnage, rép.)	M 6	1	6
21.12.	680	L'équipement correct des véhicules automob. et remorques agricoles	L 1	1	12
22.12.	681	Cours sur les tronçonneuses	A 8	1	12
1983					
03.01.-14.01.	682	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence	A 4	10	11
03.01.	683	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	15
04.01.	684	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et des bât. d'exploitation	MES 2	1	17
05.01.-06.01.	685	Pose de revêtements pour parois, plafonds et planchers	MES 5	2	15
07.01.	686	La pose de parois en terre cuite etc.	MES 6	1	15
10.01.-11.01.	687	Pose de revêtements pour parois, plafonds et planchers	MES 5	2	13
12.01.	688	La pose de parois en terre cuite etc.	MES 6	1	17
13.01.	689	Manière et possibilités d'équiper un atelier de ferme	M 7	1	14
17.01.-28.01.	690	Travaux d'atelier et remise en état de matériels agricoles	AR 2	10	12
20.01.	691	Les transmissions à cardans	AR 14	1	12
21.01.	692	Le postséchage du foin en grange	A 9	1	7
25.01.	693	Les systèmes hydrauliques montés sur véhicules automob. et mach. agricoles	H 2	1	12
26.01.	694	Les systèmes hydrauliques montés sur véhicules automob. et mach. agricoles	H 2	1	9
27.01.-28.01.	695	Les barres de coupe: réparation, réglage	AR 15	2	9

Date	No du cours	Objet du cours	Genre du c.	Durée (jours)	Participants
31.01.-11.02.	KM 11:				
	696	Travaux sur métaux	M 1	5	12
	697	La soudure électrique	M 2	3	12
	698	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	12
31.01.-02.02.	699	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	11
14.02.-18.02.	700	La soudure électrique (cours p. complet)	M2V	5	12
16.02.-18.02.	701	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	11
21.02.-25.02.	702	La soudure électrique (cours p. complet)	M2V	5	12
21.02.-23.02.	703	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	11
24.02.-25.02.	704	Equipements électriques de véhicules automob. et remorques agricoles	E 1	2	10
28.02.-04.03.	705	La soudure électrique (cours p. complet)	M2V	5	12
07.03.-08.03.	706	Les pulvérisateurs mécaniques et pneumat.	A 10	2	10
15.03.-18.03.	707	Les moissonneuses-batteuses	A 5	4	17
23.02.	708	Le relevage hydr. à contrôle de profondeur et son emploi avec la charrue	H 1	1	6
21.03.-25.03.	709	Le maniement et l'entretien de tracteurs et machines agricoles	A 1	5	18
28.03.-31.03.	710	Le maniement et l'entretien de tracteurs et machines agricoles	A 1	4	17
				136	545

Cours donnés hors du Centre:

15.06.82	711		1	44
04.03.83	712	Pose de revêtements pour parois, plafonds et planchers (Frauenfeld)	MES 5	1
05.03.83	713	idem (Buerglen)	MES 5	1
07.04.83	714	Equipements électriques de véhicules automob. et remorques agricoles (Pfaeffikon)	E 1	11
				140
				645

Cela correspond à 1979 (1640) journées de participants.

Les différentes charges mentionnées plus bas ont pu être liquidées durant l'été dernier:

- Améliorer l'emplacement des archives de photos et de dias
- Elaborer une série de diapositives sur les presses à haute pression
- Préparer du nouveau matériel de cours:
 - Puissance de traction des tracteurs (réglage)
 - Tableau pour pièces de machines standardisées
 - Schéma circuit électrique du tracteur
 - Aide-mémoire concernant l'emploi de générateurs à courant triphasé (alternateurs)
- Installer une remise pour le stand d'exposition AGRAMA
- Monter échappement de fumée sur les niches de soudure
- Agrandir l'établi dans la halle 2
- Améliorer questionnaire pour les concours d'habileté de conduite de tracteurs
- Coopération à la construction du stand d'exposition

En outre, il y avait aussi des travaux à faire pour le Service technique, tels qu'ils sont décrits dans le chapitre correspondant.

Tournons-nous maintenant du côté des cours: La 20ème saison de cours débute de nouveau en octobre avec le cours A 1 "Entretien et fonctionnement de tracteurs et de

machines agricoles". Ce cours a dû être répété deux fois, car 46 participants s'y étaient inscrits. Nous y avons rencontré des personnes qui, en changeant de métier, se mettent à la paysannerie et viennent chez nous en apprendre la technique.

Les autres cours sur machines agricoles ont également été fort bien fréquentés, nous signalons au total 226 participants. Ce groupe de cours offre la palette de choix la plus étendue avec 16 types de cours permettant d'acquérir des connaissances sur l'entretien des tracteurs et des machines agricoles. Le cours de réparation de machines agricoles AR 2, au complet avec 12 participants, a été fort intéressant, car il a été amplement profité de la possibilité d'apporter des machines défectueuses.

Lors du cours A 10 "Protection chimique des plantes", Monsieur Jaeggi du Service cantonal de la protection des plantes, a donné une conférence sur les liquides à pulvériser et leur emploi. C'est le seul cours de notre programme pour lequel un conférencier doit être sollicité de l'extérieur. Le jour suivant est en général voué à la technique des appareillages.

20 élèves participèrent à la combinaison de cours K 30. Ce chiffre record fut déjà atteint en 1975/76 lors de la première récession et s'explique par la situation du marché du travail. Les raisons évoquées pour un cours de 6 semaines furent les suivantes: moins de chutes de bois, trop peu de places de travail auxiliaires dans le commerce et l'industrie, le chômage (un cas). D'autre part, on entendait aussi l'explication qu'il s'agissait de la dernière possibilité avant la reprise d'une exploitation ou le début d'une carrière de s'offrir une formation complémentaire concentrée de six semaines comme base pour acquérir des connaissances manuelles.

La combinaison de plusieurs cours a été rentable cette année aussi vu que le temps à disposition était mieux mis en valeur. Cet avantage était particulièrement évident pour le cours "Entretien de machines", car on a procédé à des travaux de révision complets sur plusieurs machines. Il a été si bien profité de la possibilité d'apporter des machines que nous avons même eu des problèmes de place.

En ce qui concerne les cours qui étaient prévus durant la durée du cours K 30, six d'entre eux ont été repoussés au mois de janvier, ce qui créa de nouveaux problèmes de place vu que pour une partie des cours MES ("Do it yourself"), il n'y avait pas de local convenant excepté l'atelier.

La participation aux cours sur métal et soudure se situe dans la moyenne des années précédentes avec 131 participants. La transformation des places de travail s'est avérée utile. Par la mise en commun des postes de soudure sous le nouvel échappement de fumée, le climat de travail est devenu plus agréable et par la même, nous avons gagné de la place pour la soudure de réparation sur grosses machines.

Quant aux cours MES ("Do it yourself"), le MES 5 et le MES 6 ont eu lieu, chacun, une troisième fois. Les deux cours traitent les revêtements de sols et parois et jouissent d'un grand succès.

Pour d'autres indications concernant la saison de cours 1982/83, nous renvoyons au tableau no 2.

Ayant terminé la 20ème saison de cours et pour mes statistiques personnelles, je publie le tableau no 7 illustrant le développement des cours tout au long de ces années au Centre de Riniken.

Le personnel du Centre remercie tous les participants pour l'intérêt qu'ils ont manifesté et leur souhaite bon succès en applicant les connaissances nouvellement acquises. Je remercie également mes deux collaborateurs H.U. Fehlmann et W. Roth ainsi que le personnel du Secrétariat central pour leur collaboration précieuse.

6. Le Centre de cours 2 à Grange-Verney

Rapport du chef du Centre de cours 2, J.-J. Romang

Tableau 3 Liste des cours donnés au centre de formation professionnelle de Grange-Verney hiver 82/83

Date	No du cours	Objet du cours	Genre du c.	Durée (jours)	Participants
1982					
16.12.-18.12.	343	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	6
23.12.	344	Cours sur les tronçonneuses	A 8	1	6
1983					
05.01.-07.01.	345	La soudure autogène	M 3	3	6
10.01.	346	L'emploi de laques et de peintures et la pose de rustique intérieure	(MES 1 MES 7	1	12
11.01.	347	La partie électrique des tracteurs et remorques agricoles	E 1	1	10
12.01.	348	La partie électrique des tracteurs et remorques agricoles	E 1	1	11
14.01.	349	Cours sur l'alimentation en eau de la maison d'habitation et de la ferme	MES 2	1	9
15.01.	350	La pose de sols en terre cuite	MES 6	1	11
17.01.	351	La pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1	15
18.01.	352	L'isolation des bâtiments (mat. et pose)	MES 8	1	19
24.01.-25.01.	353	Machines horticoles	G 1	2	22
26.01.-28.01.	354	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	11
29.01.	355	Travaux sur carrosserie	M 9	1	8
31.01.-01.02.	356	Machines horticoles	G 1	2	16
02.02.-03.02.	357	Machines horticoles	G 1	2	19
04.02.	358	Réparation de vieux socs de charrue	MR2	1	7
04.02.	359	La pose des sols en terre cuite	MES 6	1	10
07.02.-08.02.	360	Machines horticoles	G 1	2	13
10.02.-11.02.	361	Réparation de freins et pose de freins hydrauliques sur remorques agricoles	AR 16	2	2
14.02.	362	La pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1	7
16.02.-18.02.	363	La soudure autogène	M 3	3	7
21.02.-22.02.	364	Travaux de maçonnerie	MES 9	2	11
23.02.-25.02.	365	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	4
28.02.-04.03.	366	Réparation de tracteurs et machines agricoles	(A 1 AR 3	5	6
02.03.-03.03.	367	La soudure électrique (cours complémentaire)	M 4	2	3
04.03.	368	Réparation de vieux socs de charrue	M2R	1	3
08.03.-10.03.	369	La soudure électrique (2ème degré)	M 8	3	7
				50	261

Cela correspond à 453 (538) journées de participants.

Les mois de novembre et décembre étant consacrés aux apprentis agricoles, l'activité de l'ASETA ne débute qu'en janvier à l'exception du cours sur tronçonneuses qui a eu lieu le 23 décembre 1982.

Nous avons eu cette année 453 journées de participants aux cours, réparties comme suit:

- 200 journées pour soudure et mécanique
- 140 journées pour apprentis horticulteurs et paysagistes
- 113 journées pour les cours "do it yourself"

Nous constatons une diminution de la participation au cours de soudure car une certaine saturation se fait sentir. D'autre part, bien des agriculteurs hésitent à venir si leur fils a l'occasion d'apprendre cette matière à l'école d'agriculture. Le cours, complémentaire aux écoles, n'a que peu de succès; quelques anciens élèves préfèrent par contre suivre un cours complet n'ayant pas eu l'occasion de souder durant plusieurs années après leur passage à Grange-Verney. Les 2 journées consacrées aux réparation de vieux socs ont été mieux suivies.

Le cours "Entretien et réparation de machines" a été combiné avec le cours sur tracteurs: 6 participants y ont assisté durant 5 jours. Le résultat fut bon bien qu'il s'agisse d'une matière assez difficile à enseigner. Plusieurs questions se sont posées: Que pouvons-nous entreprendre en fonction de l'état général du véhicule? Quel en sera le coût? Existe-t-il des pièces de rechange pour certains vieux modèles? Quel est leur délai de livraison en fonction de la durée du cours? La plupart de ces questions se posent également aux chefs d'exploitations qui gèrent leur parc de machines.

Le cours "Réparation et pose de freins hydrauliques" n'était, pour la première année, qu'un ballon d'essai. Malgré la participation faible, cela nous a permis de compléter nos connaissances sur cette matière. Les quelques expériences faites durant ces deux jours nous ont permis de constater de très grandes différences de qualité de freins sur remorques agricoles. Mon collègue Pichonnat s'est longuement préoccupé des exigences que l'on devrait avoir concernant les valves de freinage sur tracteurs. Sa conclusion est la suivante: un équipement minimum devrait comporter un limiteur de pression plus un limiteur de débit sans quoi le freinage est brutal, difficile à manipuler et provoque des dégâts sur la remorque. Si, d'une part, certaines maisons spécialisées offrent un matériel très au point, nous avons constaté, par contre, la grande confusion qui règne encore parmi les revendeurs de tracteurs. Une information complète, pratique et facile à comprendre par les utilisateurs doit être vulgarisée et il faudrait y ajouter les prix des fournitures et installations.

Les cours "Do it yourself" marquent une progression due, probablement, à notre campagne de publicité. En complément des annonces dans la "Terre Romande", nous nous sommes adressés au "Sillon Romand". Les parutions dans ce dernier journal étaient très coûteuses et nous n'avons pas pu signaler tous les cours.

Nous sommes heureux de la collaboration avec M. Pierre Bonjour de Villarzel qui nous seconde autant pour les cours d'apprentis que pour ceux de l'ASETA. Monsieur Pichonnat et moi-même apprécions cet allègement alors que nous sommes de plus en plus sollicités par des charges publiques et notre exploitation.

Au terme de ce rapport, nous tenons à remercier sincèrement tous les participants de l'hiver écoulé pour l'excellent esprit qui a régné tout au long de nos cours. Notre centre s'efforcera d'améliorer constamment les services qu'il entend offrir aux agriculteurs et reste ouvert à toutes suggestions en rapport avec son activité.

Nous voudrions également exprimer notre vive gratitude à l'ensemble des services de l'école d'agriculture de Grange-Verney pour tout le soutien qu'ils nous accordent. Nous ne saurions oublier l'aide et les conseils que nous recevons de nos collègues du Centre 1 et du Secrétariat central de l'ASETA à Riniken.

7. Service technique

Durant l'exercice 82/83, W. Buehler, U. Helbling et H.U. Schmid ont travaillé pour le Service technique (ST). L'extension du ST s'est avérée positive pour liquider les anciens travaux de grande envergure ainsi que pour la mise en route de nouveau projets.

W. Buehler s'est avant tout occupé de responsabilité civile, d'assurances ainsi que de questions ayant trait au Droit sur la circulation routière. Il a, d'autre part représenté l'association dans diverses commissions techniques et organisations. Avant et après la saison de cours, H.U. Schmid s'est surtout chargé de vérifier des factures et des garanties. U. Helbling était, de son côté, occupé par la terminaison de la brochure volumineuse no 10, l'action "Téléphériques militaires ZP 200" ainsi que de divers conseils à donner d'ordre technique et économique touchant à l'agriculture.

La nouvelle brochure no 10 "L'agriculteur - partenaire dans la circulation routière" comprend momentanément 7 chapitres (environ 60 pages). Cette publication sera imprimée et vendue par l'ASETA sous forme de fascicules individuels. Le nouveau classeur ASETA conviendra autant pour la brochure actuelle que pour de futurs chapitres et aides-mémoire.

L'action "téléphériques militaires ZP 200" a pour but de fournir à la population de montagne du matériel de téléphériques en bon état dont l'armée suisse veut se défaire (LT 12/82, TA 13/82). A cet effet, un groupe de travail a été créé avec d'autres organisations (SAB, l'armée, des privés et des banques). Le ST se charge des travaux d'ordre administratifs et de coordination entre les différents organismes. Lors d'un projet pilote, d'origine privée, l'efficacité du dit matériel d'armée pour la population de montagne a pu être testée. En Automne 1983, en collaboration avec des troupes du génie de l'armée, un second projet pilote nous renseignera sur la possibilité éventuelle de la mise à l'œuvre de détachements militaires pour cette action d'aide à la population montagnarde.

La vaste activité du ST comprend encore les points suivants:

- Préparation de huit séances des Commissions techniques 1 - 5 et rédaction des procès-verbaux
- Préparer et organiser la 11ème journée d'information ayant eu pour sujet "Trac-tion et freinage sur route et dans le terrain (TA 5/83)
- Préparer et organiser la réunion des présidents régionaux de moissonnage-battage
- Collaboration à la Commission fédérale des installations et appareils techniques
- Installation d'un poste d'information pour énergies alternatives
- Projeter et réaliser le stand de l'AGRAMA 83 de l'ASETA
- Séances avec des organisations intéressées sur la possibilité d'augmenter la vitesse maximale des véhicules automobiles agricoles de 25 km/h à 30 km/h
- Projeter et évaluer une enquête concernant les "dispositions légales sur l'équipement des voitures automobiles" dans les pays membres de la CEA
- Elaborer un projet de consultation sur la nouvelle Loi fédérale sur l'assurance accidents
- Contrôle d'expertises, de factures et de garanties pour environ 35 cas
- Ecrire et rédiger environ 20 articles et commentaires pour "Technique agricole" et "Schweizer Landtechnik"

- Assister aux manifestations de nos sections
- Participer aux cours de la FAT et de l'ASCA
- Prises de photos et de dias pour différents articles et compléter des séries pour les archives
- Enquête auprès des sections concernant la nouvelle présentation du matériel pour les cours de préparation à l'examen cat. G et remaniement des questionnaires et du manuel

8. Le périodique

Nous aimions rappeler que la création et l'édition d'un périodique au sein de l'Association a été décidée en automne 1937 par l'Assemblée des délégués. A l'époque, cette lacune du point de vue information était particulièrement ressentie, car la presse agricole spécialisée ne mentionnait guère la mécanisation progressive et y voyait plutôt un mal ("tractorite aiguë"). Nous nous permettons cette remarque à l'occasion de la 45ème année de parution. De nos jours, l'existence d'un journal agricole technique facilite certainement la tâche des rédacteurs des différents hebdomadaires agricoles régionaux dans ce sens qu'ils peuvent se limiter à des informations agricoles générales et écarter les longues explications techniques.

Pour la 44ème année de parution, il y eut, comme par le passé, 15 numéros. En décembre 1982, les trois éditions (allemand, français et italien) ont atteint les chiffres suivants:

allemand	31'440	(31'460)
français	7'760	(7'860)
italien (propre procédé offset)	330	(340)

Tableau 4 Nombres de pages du périodique depuis 1973

Année	Pages de texte	Pages d'annonces	Total
a) "Technique agricole"			
1973/74	515	313	828
1974/75	508	288	796
1975/76	419	312	731
1976/77	419	229	648
1977/78	396	292	688
1978/79	410	272	682
1979/80	483	333	816
1980/81	464	300	764
1981/82	507	305	812
1982/83	498	210	708
b) "Schweizer Landtechnik"			
1973/74	508	516	1'024
1974/75	522	526	1'048
1975/76	472	547	1'019
1976/77	461	435	896
1977/78	518	510	1'028
1978/79	540	526	1'066
1979/80	550	586	1'136
1980/81	576	588	1'164
1981/82	602	566	1'168
1982/83	612	470	1'082

L'imprimerie a terminé sa réadaptation débutée en mai 1982. Elle fonctionne maintenant selon les procédés photo et offset. Depuis le printemps 1983, les dernières difficultés ont été vaincues. Tous les collaborateurs et collaboratrices techniques se sont parfaitement adaptés à ce nouveau système de composition, mise en page et impression plus rapides, mais aussi plus astreignantes. Nous adressons nos remerciements à tout ce personnel technique.

Nos remerciements vont aussi à l'adresse des nombreux collaborateurs et traducteurs M. H. Ossent, Mmes Y. von Nüwenborg et C. de Senarclens (pour le français), ainsi qu'à Mlle L. Coppi et à M. S. Mancuso pour l'italien. Nous leur savons gré de leur travail efficace et rapide.

Notre reconnaissance s'adresse également aux annonceurs toujours fidèles ainsi qu'à ceux qui viennent de découvrir notre périodique en tant que nouvelle possibilité de publicité.

Nos remerciements s'adressent aussi à la maison Hofmann-Annonces S.A., à Zurich, en tant qu'acquéreur et à la maison Schill & Cie S.A., à Lucerne, notre imprimeur et expéditeur.

9. Sécurité de la circulation et éducation routière

Pendant l'exercice sous revue, l'éducation routière a assumé un rôle capital tant dans l'Association centrale que dans ses sections. Comme par le passé, les cours préparatoires pour l'examen du permis de conduire cat. G sont très appréciés par nos membres et continuent à être bien fréquentés. Les chiffres de participation ressortent du tableau no 5.

Diverses modifications des ordonnances relatives au droit sur la circulation routière ont rendu nécessaire une révision du catalogue des questions et des formulaires prévus pour l'examen du permis de conduire cat. G. La préparation de la nouvelle édition a été terminée en collaboration avec l'Association des services des automobiles, Berne. En cette occasion, les résultats d'une enquête conduite parmi les moniteurs de cours des différentes sections au sujet d'une révision des questions et réponses se sont avérés utiles. Les nouvelles données devraient devenir disponibles à temps pour la session de cours prévue pour l'automne de 1983.

La journée d'information de 1982 était également consacrée à la prévention des accidents et à l'éducation routière et notamment au thème "Remorquer et freiner plus efficacement - circuler avec plus de sécurité".

La nouvelle brochure no 10 de l'ASETA intitulée "L'agriculteur - partenaire dans la circulation routière" est également consacrée entièrement à la sécurité routière et à l'amélioration de la compréhension y relative. Il comporte sous forme d'ouvrage de référence tous les articles de lois, des croquis cotés et des instructions concernant l'équipement de véhicules agricoles.

Le tableau 10 renseigne sur les tracteurs agricoles ayant eu part à des accidents de la circulation. Bien qu'en une mesure modeste, le nombre des accidents a de nouveau diminué légèrement. Mais si ce succès était fortuit, il encourage néanmoins tous les services responsables pour la prévention des accidents à poursuivre leurs efforts sans restriction.

Dans ce contexte, nous remercions de leurs efforts tous les comités de sections, moniteurs de cours et vulgarisateurs en machinisme agricole ainsi que toutes les personnes qui se consacrent à la prévention des accidents.

Le périodique a soutenu les efforts pour une meilleure sécurité dans le trafic routier entre autres par les articles suivants:

- Adapter la vitesse - Respecter les limites
- Premier championnat suisse en conduite de tracteurs
- Cours sur l'emploi d'explosifs
- Chaussures de sécurité pour l'économie forestière et l'agriculture
- Avant le départ: attention aux enfants
- La monte en pneumatiques
- Pour plus de sécurité lors du déchargement du maïs-plante
- L'équipement le plus important pour les véhicules automobiles agricoles et les remorques
- L'agriculteur - partenaire dans la circulation routière
- L'utilisation de fendeuses de bois de feu
- Idées directrices pour agriculteurs
- Traction et freinage sur route et dans le terrain
- Sécurité et confort
- Les clôtures de pâturage doivent être infranchissables
- Protection efficace de la peau au contact de produits antiparasitaires
- Faucheuses rotatives - danger d'accident

10. Droit sur la circulation routière

Bien que les différentes ordonnances du droit sur la circulation routière soient revisées continuellement, aucune modification prévue uniquement pour l'agriculture n'a acquis force de loi pendant l'exercice sous revue. Par contre, l'Office fédéral de la police a communiqué, dans deux circulaires, qu'à l'avenir, les faucheuses dites à deux essieux seront intégrées dans la catégorie des "chars automoteurs" - ce qui oblige les constructeurs d'équiper ces machines obligatoirement de dispositifs de protection pour le conducteur - et que l'empattement des essieux ne doit plus être pris en considération lors de la détermination du porte-à-faux arrière.

En ce moment, des négociations sont en cours au sujet de l'augmentation de la vitesse maximale de véhicules agricoles à moteur de 25 km/h à 30 km/h discutée depuis longtemps. A la fin de 1982, l'Association suisse pour le machinisme agricole a présenté une requête correspondante à l'Office fédéral de la police. La formation ainsi proposée d'un groupe de travail qui serait chargé de préparer les éclaircissements et travaux d'adaptation nécessaires de nature légale ou technique a été approuvée en principe. Le groupe de travail a l'intention de soumettre en automne 1983 à l'Office fédéral un premier plan de travail en tant que base de discussion.

Quelques consultations soumises au Secrétariat central n'ont pas causé des prises de position de notre part, parce qu'il s'agissait de questions qui excédaient notre compétence ou parce qu'une prise de position aurait mis en danger la position spéciale de l'agriculture dans de nombreux domaines du droit sur la circulation routière.

11. L'activité des sections

Le tableau 5 permet de se rendre compte de l'intense activité déployée par nos 22 sections. Cette liste montre en effet clairement que la plupart des assemblées, réunions et cours techniques se concentrent sur la période très courte des mois d'hiver. Seuls les cours préparatoires destinés aux jeunes conducteurs (cat. G) sont donnés, tout au moins dans quelques sections, pendant toute ou une bonne partie de l'année. Ces

cours, comme du reste les réunions régionales, représentent pour beaucoup de sections un moyen de propagande très efficace puisqu'ils leur permettent de recruter de nouveaux membres provenant même parfois de milieux non agricoles.

Il est donc facile de voir l'étroite relation existant entre l'effectif des membres - en augmentation ou peut-être en diminution - et l'activité de chaque section. Aussi l'ASETA s'efforce-t-elle dans toute la mesure du possible de soutenir les efforts des sections en mettant à leur disposition des informations, programmes et thèmes de conférences relatifs à tous les problèmes pouvant susciter l'intérêt des agriculteurs. Actuellement, nous allons terminer la nouvelle publication no 10 "L'agriculteur en tant que partenaire dans le trafic routier" qui, avec de nombreuses diapositives en couleurs, pourra servir les sections durant la saison d'hiver prochaine à plusieurs conférences. L'initiative, pourtant, doit être prise par les sections.

Nos rapports avec les sections sont, comme par le passé, très utiles et agréables. Le mérite en revient avant tout aux présidents et gérants de section que nous remercions tout particulièrement. Nous ne manquons pas, de notre côté, de renseigner très régulièrement ces derniers sur toutes les affaires courantes, que ce soit par lettre, circulaires ou photocopies. Nous nous efforçons en outre de maintenir des contacts personnels avec les sections en nous rendant aussi souvent que possible à leurs assemblées et manifestations. Toutefois, nous prions les responsables de bien vouloir comprendre qu'il ne nous est pas possible de donner suite à toutes les invitations.

12. Le Secrétariat central

Pendant l'exercice sous revue, il s'agissait non seulement d'expédier les tâches courantes du Secrétariat, mais aussi de procéder à des regroupements considérables dans les archives. Le nouveau système de classement de tous les documents et papiers avait pour but de pouvoir répercer d'une façon plus rationnelle toute pièce justificative requise. Madame Vogel nous a quittés définitivement à la fin d'avril et nous tenons à la remercier ici de son travail consciencieux qu'elle a fourni durant ces six dernières années au profit de l'Association. Mademoiselle Silvia Schmid a repris sa place, et nous lui souhaitons tout le succès et la satisfaction possible lors de l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Vu que l'activité proprement dite du Secrétariat se reflète dans les chapitres précédents, nous pouvons nous dispenser d'en établir un résumé.

13. Relations avec les autorités et organisations

Outre les contacts avec les instances fédérales et les organisations suisses privées traitant des questions relatives à l'équipement technique de l'agriculture, à la circulation routière et à l'approvisionnement en énergie, l'ASETA entretient de bonnes relations avec les institutions de recherche et de vulgarisation.

Station fédérale de recherche d'économie d'entreprise et de génie rural à Tänikon
Les excellents et utiles rapports que nous avons avec la Direction et les collaborateurs de la FAT méritent d'être relevés.

La liste suivante des publications de la FAT dans le périodique de notre association montre le nombre important et la diversité des renseignements d'ordre agricole offerts à nos membres. Il est d'autant plus remarquable qu'il s'agit de thèmes

ayant été l'objet de longues recherches. Nous profitons énormément de la collaboration de la FAT aux différentes manifestations de l'ASETA, telles que les journées d'information et les démonstrations techniques. Le travail des spécialistes de la FAT dans les commissions techniques est précieux et stimulant.

La liste suivante indique le nombre important d'articles publiés par les collaborateurs de la FAT à l'intention de nos membres dans le "Bulletin de la FAT" et dans la partie rédactionnelle. Ces articles informeront quant à des problèmes d'actualité ou offrent des compte-rendus sur les derniers résultats d'essais:

a) dans la partie rédactionnelle de "Technique agricole"

- Quel est le nombre optimal de couteaux sur les autochargeuses?
- Alternatives aux procédés de culture et de récolte de la pomme de terre
- Prix des carburants affectés à l'agriculture (comparaison internationale)
- Couplages chaleur-force actionnés au biogaz
- Au sujet du subventionnement du biogaz
- Les agriculteurs restent un facteur important pour le commerce des machines agricoles
- Traction et freinage sur route et dans le terrain
- Tendances relatives à la mécanisation de la récolte des fourrages verts et secs
- Séchage au moyen de capteurs solaires

b) dans l'annexe "Bulletin de la FAT"

- Tableau de types d'appareils servant à la préparation du lit de semences
- Un capteur solaire pour la ventilation à air chaud
- Appareils de commande pour la ventilation du foin
- Liste des types d'épandeurs d'engrais minéral
- Tests de tracteurs
- Récolte, conservation et affouragement de maïs-grain et de rafles mélangés (CCM)
- Le besoin de temps dans la garde de bétail laitier
- Analyse d'une enquête sur les stabulations libres pour vaches laitières
- Boxes à veaux
- Eléments de frais occasionnés par les matériels agricoles et indemnités à demander en 1983
- Vaut-il la peine de remiser les machines agricoles?
- Tableaux de types d'évacuateurs de fumier
- Affouragement libre-service de jeune bétail à partir de silos horizontaux
- Liste des électrificateurs pour clôtures
- Différents systèmes de brassage

Association suisse pour l'encouragement du conseil d'exploitation en agriculture (ASCA)

Les relations que nous entretenons avec l'ASCA de Suisse Romande et de Suisse Alémanique sont une liaison précieuse avec les services de conseil en machines cantonaux. Ces rapports s'étendent surtout au travail dans les commissions techniques et journées d'information. Le secteur "machinisme" de l'ASCA répond en tant qu'organe compétent aux questions relatives à l'utilisation en commun de machines agricoles. Les connaissances spéciales de l'ASCA sont transmises au public soit par "Technique agricole" ou par d'autres moyens. Nous avons eu l'honneur de recevoir l'ASCA pour un cours de formation de deux jours dans notre Centre l à Riniken.

Nous remercions MM les Directeurs H. Schweizer et A. Veillon ainsi que leurs collaborateurs R. Gnaedinger (Lindau) et P. A. Mouchet (Lausanne) de leur précieuse collaboration.

Union suisse des paysans (USP), Brougg

Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles (ASMA), Berne

Pour les questions d'équipement agricole, nous entretenons des relations étroites avec l'Union suisse des Paysans (USP) à Brougg, ainsi qu'avec l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles (ASMA) à Berne et avec d'autres organisations notoires. Les problèmes spécialisés se posant également au niveau fédéral sont traités en priorité par notre association, bien que nous fassions souvent équipe avec l'USP ou l'ASMA au sujet de prises de positions et démarches pour raisons de rentabilité.

Service de la prévention des accidents en agriculture (SPAA)

Les intérêts et points communs nous conduisent à de fréquents contacts avec le SPAA. Notre mission en tant que représentant de l'agriculture auprès de la Commission fédérale pour installations et appareils techniques (STEG) requiert la collaboration avec le SPAA en tant qu'office de contrôle légalement mandaté. Actuellement, des représentants de l'agriculture et des compagnies d'assurance privées s'entretiennent du sort du SPAA qui risque d'être compromis et de perdre ses assises légales après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi Assurance-accidents, le 1er janvier 1984.

Il est prévu de créer une fondation en tant que représentant du SPAA. Comme par le passé, la charge financière primordiale serait portée par des assureurs privés. Récemment, la fondation de prévoyance pour l'agriculture suisse de l'USP s'est également déclarée prête à participer relativement aux frais non négligeables de cette fondation. Suite à la réorganisation du SPAA, il est prévu d'augmenter aussi son effectif du personnel, ceci en relation avec ses tâches.

14. Relations internationales

Les 21 et 22 avril 1983, le groupe de travail "Mécanisation" de la CEA a siégé la 24ème fois à Vienne (A) sous la présidence de M. le directeur Franz Geiger, Vienne. Les séances de travail, plus ou moins annuelles, ont, entre autres, pour but d'arriver en Europe occidentale à une harmonisation des prescriptions et des directives concernant l'emploi, l'imposition et le dédouanement des machines agricoles et, d'autre part, d'obtenir pour elles des statuts de faveur.

M. W. Buehler a représenté la Suisse à la séance de cette année. Les thèmes de la réunion traitaient des problèmes suivants: L'Autriche et ses problèmes d'économie agraire / Problèmes des Stations d'essai européennes / Réglementations des véhicules automobiles dans les pays membres / Tentatives pour obtenir une harmonisation sur le marché des machines agricoles / Commerce bloqué par différentes prescriptions légales / Prix du carburant Diesel par rapport aux prix du lait et du blé / Utilisation communautaire de machines agricoles / Organisations internationales et CEA.

Sur demande de la CEA, l'ASETA a procédé à une enquête dans les pays membres ayant pour thème: "Réglementations des véhicules automobiles". Le groupe de travail a pu dépouiller onze talons-réponse. Il en ressort que nous sommes encore fort éloignés d'une harmonisation des prescriptions, mais que, toutefois, des résultats considérables ont été acquis dans certains secteurs. Dans ce contexte, les résultats du dépouillement représentent une base valable pour de futurs efforts de harmonisation.

15. Questions financières

Les comptes 1982/83 font objet d'un rapport séparé qui se trouve dans la documentation à l'intention de la séance du Comité central et de l'Assemblée des délégués. Voici toutefois le solde des comptes 1982/83 à titre d'orientation pour nos membres:

Le total des charges s'élève à Fr. 1'600'460.62 et se solde par un total de bénéfices de Fr. 5'206.55. Le capital de l'association se monte le 30 juin 1983 à Fr. 209'324.51.

Nous adressons de sincères remerciements à M. P. Zimmerli, Lenzbourg AG, réviseur permanent, et aux deux vérificateurs statutaires, MM J. Bircher, Hagendorn ZG, et B. Schafroth, Ettingen BL, pour la fidèle et excellente exécution de leur mandat.

16. Conclusions

Le présent rapport vous offre, pour différentes raisons, une vue d'ensemble quelque peu sommaire des activités de l'ASETA. Pour tous les organes de l'Association et ses membres, il est toutefois évident que nous travaillons de façon intensive malgré un effectif du personnel restreint. Les progrès de la technique, de nouveaux procédés de travail ainsi que la soif d'apprendre de la génération actuelle et future des paysans solliciteront des prestations toujours plus importantes de notre association. Pendant les années à suivre, il incombera aux organes de tenir en équilibre les perspectives et les moyens financiers.

A cet endroit, nous remercions tous nos membres de leur fidélité. Nous adressons également de vifs remerciements aux gérants et présidents des sections et aux moniteurs de cours. Nous n'oubliions pas les organes de l'Association centrale, les collaborateurs des Centres de cours, la rédaction et le personnel du Secrétariat central à qui nous adressons nos sentiments de vive gratitude pour leur travail infatigable.

Pour clore, nous tenons à exprimer notre gratitude aux représentants des services publics, institutions et organisations avec lesquels nous collaborons et qui font preuve de compréhension pour les problèmes de la mécanisation dans l'agriculture.

Morat et Riniken, le 15 août 1983

ASSOCIATION SUISSE POUR L'EQUIPEMENT TECHNIQUE
DE L'AGRICULTURE - ASETA

Le Président central: Hans Baechler, Morat

Le Directeur: Werner Buehler, Riniken

Tableau 5 Manifestations organisées par les sections (1.7.82 - 30.6.83 / 1.7.81 - 30.7.82)

Sec- ti- ons	Assemblé- général		Réunions régionales		Cours techniques			Cours et pré- parations à l'examen G			Démonstrations		Excusi- ons		Gymkhana p. trac- toristes		TOTAL des mani- festations et participants	
	n.	p.	n.	p.	n.	p.	j.p.	n.	j.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.
AG	1	255	1	65	20	348	366	48	1,5	730	2	360	-	-	-	-	72	1758
	1	156	6	289	16	259	309	48	1	722	1	120	1	51	1	96	74	1693
BE	1	215	12	288	5	180	90	160	1	3754	-	-	-	-	-	-	178	4437
	1	190	9	325	3	53	80	160	1	3836	-	-	-	-	1	150	174	4554
BB	1	147	-	-	2	170	85	6	1	112	2	300	1	39	-	-	12	768
	1	105	2	106	2	30	30	6	1	121	1	48	2	84	-	-	14	484
FL	1	49	-	-	-	-	-	2	1	27	-	-	1	49	1	63	5	188
	1	52	-	-	1	15	15	1	1	23	-	-	1	49	1	81	5	220
FR	1	69	1	43	-	-	-	17	1	520	-	-	1	120	-	-	20	752
	1	82	1	31	-	-	-	17	1	551	1	200	-	-	1	32	21	896
GE	1	85	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	73	-	-	2	158
	1	110	-	-	-	-	-	-	-	-	1	350	1	105	-	-	3	565
GR	1	43	-	-	1	17	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	60
	1	40	-	-	1	13	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	53
JU	1	40	-	-	-	-	-	10	1	280	-	-	1	35	-	-	12	355
	1	40	-	-	-	-	-	10	1	198	-	-	1	35	-	-	12	273
LU	1	140	2	68	1	11	33	17	1,5	1124	-	-	2	178	1	121	24	1642
	1	105	2	80	-	-	-	11	1	1048	1	20	2	90	-	-	17	1343
NE	1	49	-	-	-	-	-	4	1,5	123	-	-	-	-	1	50	6	222
	1	36	-	-	-	-	-	1	3	95	-	-	-	-	-	-	2	131
NW	1	30	-	-	-	-	-	3	1,5	58	-	-	1	49	1	71	6	208
	1	30	-	-	2	8	4	3	1	48	-	-	1	40	-	-	7	126
OW	1	25	-	-	-	-	-	1	1	22	-	-	-	-	-	-	2	47
	1	24	-	-	-	-	-	1	1	18	-	-	-	-	-	-	2	42
SG	1	181	15	833	-	-	-	37	1,5	1035	-	-	1	23	-	-	54	2072
	1	176	18	701	-	-	-	38	1,5	935	-	-	1	41	-	-	58	1853
SH	1	75	-	-	3	57	125	4	1,5	159	-	-	2	153	-	-	10	444
	1	40	-	-	3	44	228	3	1	144	-	-	4	289	1	113	12	630
SO	1	56	-	-	1	24	24	6	1	160	-	-	1	50	-	-	9	290
	1	60	2	70	-	-	-	7	1	190	-	-	-	-	1	93	11	413
SZ	-	-	-	-	-	-	-	15	1,5	343	-	-	-	-	-	-	15	343
	1	28	-	-	-	-	-	16	1,5	369	-	-	-	-	-	-	17	397
TG	1	300	-	-	12	165	758	23	1,5	488	1	600	1	61	-	-	38	1614
	1	200	-	-	20	162	1731	24	1,5	466	1	800	1	119	1	216	48	1963
TI	1	32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	26	-	-	2	58
	1	27	-	-	1	22	55	-	-	-	-	-	1	118	-	-	3	167
VD	1	90	-	-	-	-	-	2	1	106	-	-	-	-	-	-	3	196
	1	90	-	-	-	-	-	2	1	139	-	-	-	-	1	52	4	281
VS	1	36	-	-	6	86	172	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	122
	1	30	3	75	3	120	180	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	225
ZG	1	100	-	-	2	28	84	3	1,5	161	-	-	2	90	-	-	8	379
	1	80	-	-	1	13	39	1	1,5	124	3	300	1	36	-	-	7	553
ZH	1	260	1	40	3	34	68	30	1	1289	1	140	3	114	-	-	39	1877
	1	273	-	-	7	116	632	78	1	2816	2	500	1	74	-	-	89	3779
82/3	21	2277	32	1337	56	1120	1822	388	10491	6	1400	19	1060	4	305	526	17990	
81/2	22	1974	43	1677	60	855	3316	427	11843	11	2338	18	1131	8	833	589	20641	

Tableau 8 Equipement technique de l'agriculture par cantons – état 1980

			Anzahl Betriebe Exploitations	Anzahl Traktoren Nombre de tracteurs	davon Vierradantrieb dont à traction sur 4 roues	Jeeps / Landrovers, Unimogs	Transporter ohne Lade- gerät / Transporteurs non autochargeurs	Transporter mit Ladegerät und Selbstfahrladetracteur Transporteurs autocharg. et autocharg. automot.	Mähdrescher Moissonneuses-batteuses	Einachser / Motormäher Tracteurs monoaxes et motofaucheuses	Zweiachsmäher Motofaucheuses à deux essieux	Kreiselmäher Faucheuses rotatives	Mähquetschzetter Faucheuses condition- neuses	Ladewagen Chars autochargeurs tractés	Sammelpressen Ramasseuses-presses	Kartoffelvollernter Récolteuses intégrales à pommes de terre	Rübenvollernter Récolteuses intégrales à betteraves
Schweiz / Suisse	1975	83860	6290	7905	11544	5026	100819	482	21295	3254	45624	10575	4590	10897	107	0	
Schweiz / Suisse	1980	64529	94717	14678	6869	8927	13957	5121	103304	43844	48402	6880	4590	10687	968		
davon Berggebiet / zone de mont.	1975	13468	3496	15155	200												
	1980	13538	16720	6156	3981	7206	11600	293	45875	301	3440	364	8258	1305	107	0	
Zürich	6002	9359	880	337	152	252	447	7551	24	1989	241	5234	545	549	92		
Bern	11874	16323	3160	1870	1953	3989	865	24013	83	2920	498	9512	2174	1573	223		
Luzern	5491	7544	1220	536	574	1128	147	8667	33	1800	378	5049	154	60	7		
Uri	150	168	16	21	424	170	0	1147	0	21	2	125	4	0	0		
Schwyz	1209	1554	358	183	611	866	4	3556	24	224	12	966	26	1	0		
Obwalden	379	426	66	35	348	439	1	1525	7	63	10	299	3	0	0		
Nidwalden	269	320	46	22	350	277	0	989	4	30	5	184	0	0	0		
Glarus	223	302	70	86	138	210	3	983	9	58	7	186	2	0	0		
Zug	680	982	294	54	86	179	5	1144	4	265	40	624	14	4	0		
Fribourg	5039	7922	1394	370	114	464	480	4519	27	2637	255	3647	1165	433	95		
Solothurn	2117	3134	384	135	62	153	270	2747	15	615	95	1873	401	287	51		
Basel-Stadt	19	37	5	0	0	0	2	23	0	13	0	15	8	0	0		
Basel-Land	1226	1857	319	105	38	76	127	1841	1	276	27	1173	201	52	5		
Schaffhausen	996	1644	202	34	20	5	178	861	2	234	29	759	140	139	22		
Appenzell AR	504	562	321	60	122	422	1	1756	7	82	5	379	2	0	0		
Appenzell IR	313	325	95	30	84	225	1	1107	3	29	0	236	0	0	0		
St. Gallen	4608	6214	805	302	669	1508	71	8690	25	1669	172	4005	60	25	6		
Graubünden	1407	1693	631	322	1270	1919	49	6388	43	261	43	774	89	6	1		
Aargau	5327	7871	895	143	110	260	382	7402	13	1389	178	4644	482	263	59		
Thurgau	4380	6774	395	107	69	63	193	4778	5	2013	250	4108	204	195	77		
Ticino	1266	1520	239	177	136	119	20	2013	7	215	23	288	118	20	0		
Vaud	5650	9996	1596	659	283	399	1286	3534	79	2347	654	2250	3456	805	305		
Valais	2019	2342	267	789	1235	616	50	6002	25	274	65	321	161	37	7		
Neuchâtel	1317	2236	534	262	29	57	116	793	30	832	137	706	565	46	5		
Genève	507	1197	115	99	26	9	177	163	0	124	30	48	216	32	7		
Jura	1557	2415	371	131	24	152	246	1112	12	915	98	997	707	63	6		

Tableau 9 Equipement technique de l'agriculture par cantons - état 1980

			Einscharpflüge Charrues pour tracteur monosocs	Mehrscharpflüge Charrues pour tracteur polysocs	Mistladekranne Grues à fumier	Miststreuer Épandeuses à fumier, tractées	Druckfässer Citernes à pression pour purinage	Anbaumaischäckslcr Récolteuses de maïs fourrage portées	Pflanzenschutzspritzen Pulvrisateurs pour la protection des plantes	Abladefördergebläse Aéro-engraangeurs	Heubelüftungsanlagen Installations de séchage en grange	Hofeigene Getreidetrockn. Séchoirs à grain apparte- nant à l'exploitation	Mech. Enmisstungsanl. für Rindvieh/Evacuation méc. du fumier pour bovins	Schwemmentmisstungsanl. Installations pour laisser flottant	Melkanlagen Installations de traite mécanique	Motorsägen Tronçonneuses
Schweiz / Suisse	1975				25305		4450	22664	33709	25107				43694		
Schweiz / Suisse	1980	24306	15654	8034	28054	26795	7338	25706	41131	34308	1044	3294	12130	51953	76530	
davon Berggebiet / zone de mont.	1975										12416	9153		10421		
	1980	3693	511	2056	9258	5642	448	2385	16068	13832	33	874	2065	16456	30643	
Zürich		2144	2164	598	2048	2539	798	2734	3666	2346	133	195	1099	3890	6925	
Bern		6962	2483	1697	5329	4363	1127	3093	8541	4903	139	363	2418	11399	18388	
Luzern		2198	448	353	1404	1519	469	1087	2840	4520	70	79	1975	5216	7036	
Uri		8	0	6	109	85	1	5	319	987	0	0	54	222	831	
Schwyz		60	11	161	815	558	17	274	1015	1975	0	14	161	1208	2011	
Obwalden		9	1	24	212	241	3	23	508	1023	0	0	81	601	815	
Nidwalden		6	1	14	153	108	2	20	308	743	0	1	67	443	588	
Glarus		12	6	37	267	182	6	7	424	222	0	0	38	254	578	
Zug		174	70	62	208	295	63	233	297	577	8	10	239	656	727	
Fribourg		2023	1263	1038	2771	2688	574	1193	2546	1539	33	303	622	4115	3756	
Solothurn		1046	692	277	998	1000	351	745	1297	559	90	121	335	1554	1944	
Basel-Stadt		7	11	4	11	9	1	19	4	3	1	0	3	10	20	
Basel-Land		581	369	115	532	476	239	850	743	608	77	51	300	806	1385	
Schaffhausen		280	542	131	348	271	200	725	567	237	88	98	124	425	850	
Appenzell AR		5	0	21	304	510	1	16	978	735	0	3	108	668	967	
Appenzell IR		0	2	11	134	275	1	13	703	602	0	0	80	545	574	
St. Gallen		450	258	290	1852	2957	254	1226	4321	3988	8	71	1205	4562	5464	
Graubünden		464	198	239	1496	606	202	369	2488	1916	4	71	237	1947	3462	
Aargau		2460	1803	476	1621	2461	950	2056	3240	1850	117	176	1051	3208	4813	
Thurgau		1458	963	221	875	2180	420	2939	2677	3347	62	106	1401	3397	4046	
Ticino		257	137	19	386	218	68	505	65	180	14	38	43	284	1426	
Vaud		1831	2986	1373	3484	1590	1025	3678	1341	723	120	871	222	3732	4557	
Valais		577	178	93	431	240	55	2733	1269	335	10	92	67	698	2955	
Neuchâtel		462	264	341	988	630	145	338	439	194	8	286	64	963	943	
Genève		157	337	30	152	59	42	404	11	9	36	15	14	68	289	
Jura		675	467	403	1090	735	324	421	524	187	26	330	122	1082	1180	

Tableau 10 Effectif des véhicules à moteur 1980-1982

L'Office fédéral des statistiques a recensé, fin septembre 1982, dans notre pays 2'998'001 véhicules à moteur en circulation, qui se répartissent comme suit:

	1980	1981	1982
Voitures de tourisme	2'246'752	2'394'455	2'473'318
Minibus et autocars	11'087	11'122	11'341
Camionnettes, camions, tracteurs à sellette	169'402	167'846	178'313
Tract. industriels et agric., chariots à mot. et voitures automobiles de travail	137'685	151'238	156'631
Total des voitures automobiles motocyclettes	2'564'926 137'340	2'724'661 152'508	2'819'603 178'398
Total des véhicules à moteur	2'702'266	2'877'169	2'998'001

Le degré de motorisation par rapport au chiffre de la population suisse est le suiv.:

	Voitures automob. par 1000 hab.	Véhicules utilitaires par 1000 hab.
1965	155	18
1970	221	22
1975	278	28
1978	325	45 tract. agric. incl.
1979	340	48 " " "
1980	353	50 " " "
1981	376	52 " " "

Tableau 11 Tracteur neufs mis en service

Année	Tracteurs neufs mis en service agric. industr.	TOTAL	à 4 roues motrices		selon le poids total (kg)					
			jusqu' à 1150	1350	1650	1950	2250	2550	3050	4550
1975	4'231	37	4'268	1'157	4'254	124	1'113	2'703	281	47
1976	3'622	22	3'644	1'069	3'639	94	923	2'391	199	37
1977	-	-	4'066	1'258	4'056	131	1'021	2'566	299	49
1978	-	-	4'341	1'533	3'332	173	1'083	2'714	294	77
1979	-	-	5'007	2'265	4'990	223	1'034	3'004	562	184
1980	-	-	4'599	2'417	4'582	306	787	2'624	696	186
1981	-	-	4'271	2'616	4'258	241	657	2'321	864	188
1982	-	-	4'267	2'781	4'254	244	488	2'229	1'128	178

	jusqu'à 1150	selon cylindrée (ccm)								
		1350	1650	1950	2250	2550	3050	4550	6050	
1975	21	11	23	24	36	593	1'230	2'125	184	21
1976	10	3	27	13	29	420	1'209	1'775	134	24
1977	12	21	20	12	37	513	1'423	1'833	178	17
1978	25	44	18	19	22	687	1'386	1'949	166	25
1979	81	53	27	34	34	700	1'493	2'283	256	46
1980	110	41	78	80	13	550	1'194	2'218	286	29
1981	69	33	98	72	12	433	1'075	2'183	278	18
1982	46	79	145	74	13	354	1'082	2'203	247	24

Tableau 12 Statistique d'accidents

Objets impliqués dans les accidents routiers en Suisse (1979 - 1982)

	1979	1980	1981	1982
Chemin de fer	174	157	185	176
Tramways	519	541	530	562
Car / Omnibus	886	949	1'040	957
Voitures automob.	94'512	94'604	94'443	95'643
Camions	8'111	8'254	8'266	7'810
Tracteurs agric.	559	538	590	569
Tracteurs industr.	25	17	22	24
Tract. à sellette	475	457	460	407
Motocyclettes	3'514	4'002	4'953	5'468
Scooters	293	281	287	307
Petites motos	682	696	611	629
Motocycles	6'237	5'872	6'079	6'330
Cycles	2'849	2'725	2'975	3'004
Chars	37	23	37	30
Piétons	4'685	4'433	4'329	4'209
Traîneaux de sport	18	24	46	8
Animaux	1'011	911	984	950
Autres objets	1'002	1'080	1'159	1'050
Total	125'589	125'564	126'996	128'133

Tracteurs agricoles impliqués dans les accidents routiers par cantons (1979 - 1982)

	1979	1980	1981	1982
AG	50	39	47	45
AI	2	4	3	1
AR	5	-	5	4
BE	75	84	92	77
BL	14	10	7	9
BS	1	1	1	-
FR	29	40	23	38
GE	6	1	9	4
GL	3	3	6	5
GR	31	28	23	32
JU	10	11	8	12
LU	37	42	45	56
NE	9	10	9	15
NW	4	3	4	1
OW	4	3	7	4
SG	36	39	33	38
SH	6	14	9	9
SO	15	16	12	19
SZ	20	15	15	12
TG	36	26	45	41
TI	8	16	20	8
UR	1	1	1	-
VD	64	47	66	56
VS	51	33	43	40
ZG	2	6	10	6
ZH	40	46	47	37
CH	559	538	590	569

Tableau 13 Charges fiscales sur les carburants et contributions au stockage obligatoire

	Fr./100 kg	Essence	Diesel
Droit de douane de base (brut)	26.50	26.50	
Tare additionnelle (15%)	3.975	3.975	
Droit de douane de base (net)	30.475	30.475	
Droit de statistique (1%)	0.305	0.305	
Taxe supplémentaire	40.319	36.455	
Taux global du droit de douane	71.099	67.235	
	71.10	67.23	
ICHA (5,5%)	7.30	6.95	
Charge fiscale totale	78.400	74.180	
Taxe Carbura	2.075	1.675	
Contributions NEFF	0.104	0.104	
CHARGES GLOBALES	80.579	75.959	
Poids spécifiques moyens	0,744	0,823	
Total de charges en centimes/l	59.951	62.514	

Taxe supplémentaire sur l'essence et le carburant diesel destinée aux routes nationales

Dès le 15.01.1962 5 cts/l
Dès le 2.09.1963 7 cts/l
Dès le 3.05.1965 12 cts/l
Dès le 3.04.1967 14 cts/l
Dès le 1.04.1968 15 cts/l
Dès le 15.12.1971 20 cts/l
Dès le 31.08.1974 30 cts/l

Tableau 6 Effectif des membres des différentes sections

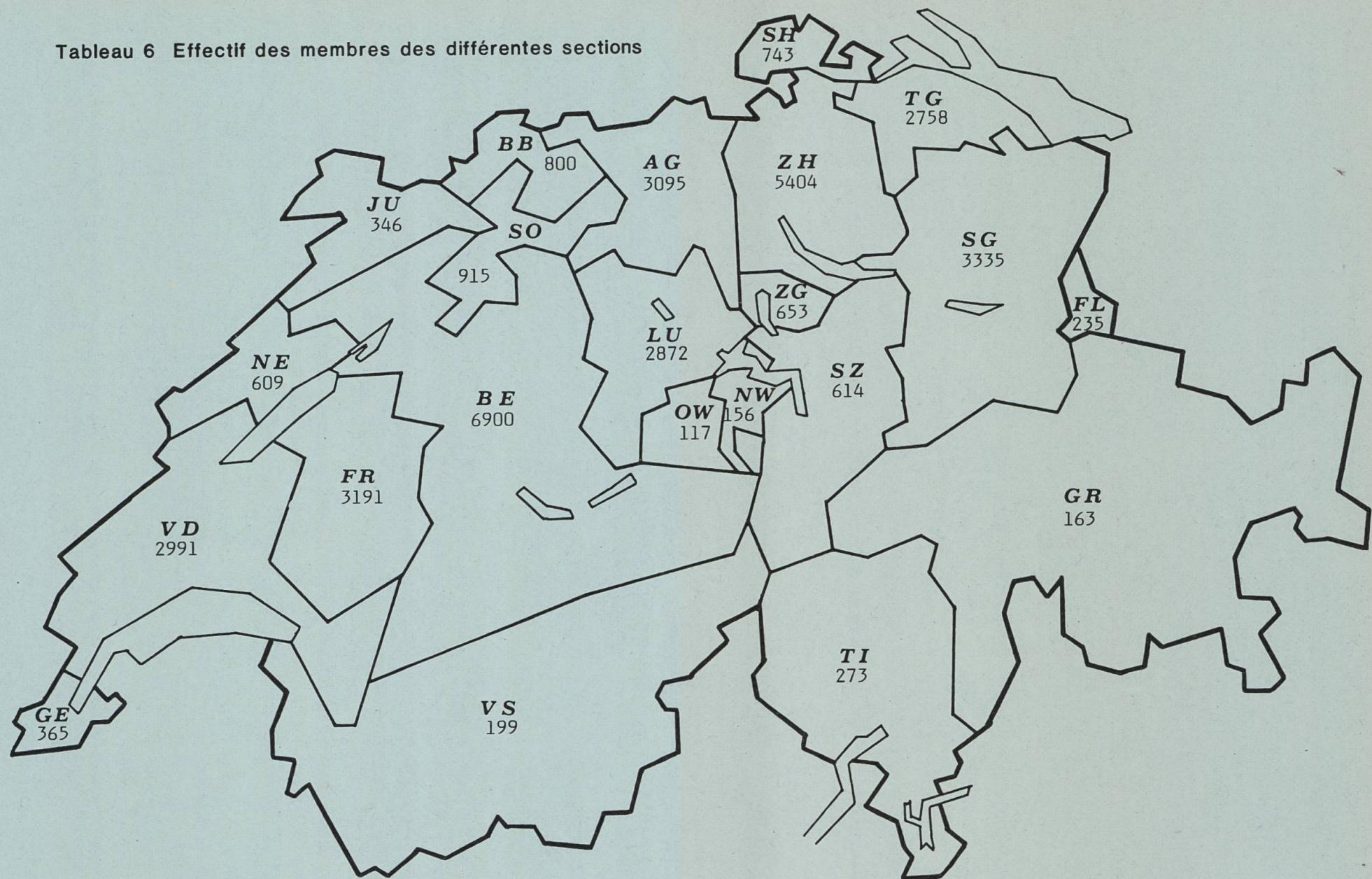
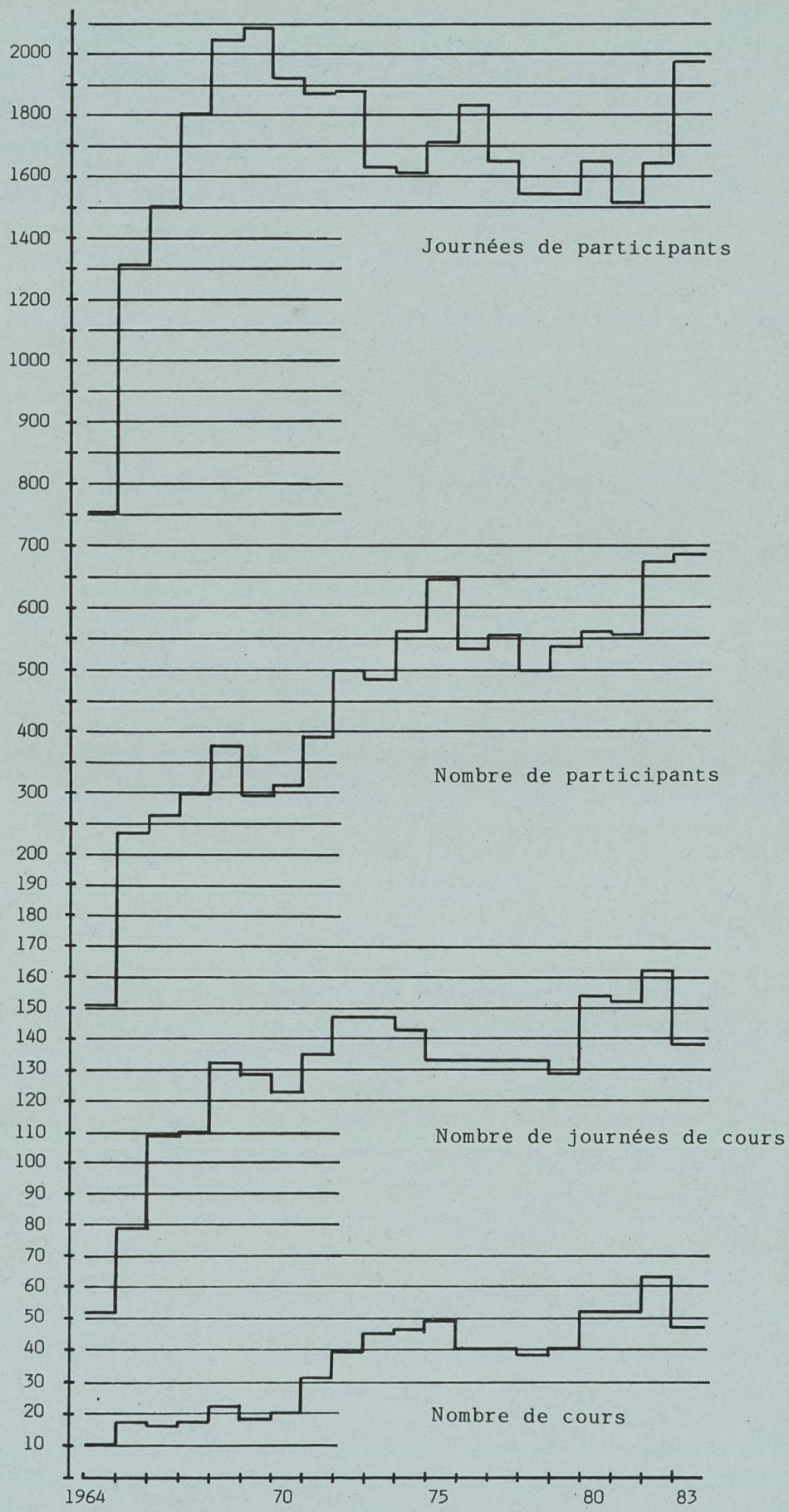


Tableau 7 Statistique du centre de formation professionnelle de Riniken



57ème Assemblée des délégués de l' A S E T A

Les délégués des 22 sections de l'Ass. suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, ASETA, siégerent sous la présidence du Conseiller d'Etat, Hans Baechler, Morat, à Weinfelden TG.

Dans son allocution, le président central souligna le degré élevé de la "technoculture", co-responsable du niveau de vie considérable de notre génération.

L'économie ainsi que l'agriculture lui doivent leurs modifications profondes.

Bien que la technique soit aujourd'hui constamment attaquée de tous côtés, personne n'est aujourd'hui volontaire à accepter les inconvénients qui découleraient d'un renoncement au progrès technique.

Les points à l'ordre du jour furent traités avec succès et rapidité. Les délégués apprirent avec satisfaction que la situation financière de l'association est saine, mais que, d'autre part, les tâches multipliées exigeront peu à peu des moyens légèrement plus importants de la part des membres. Le rapport annuel 82/83 et le programme d'activité 83/84 furent approuvés sans réserve. Ce dernier prévoit à nouveau une quantité d'actions en faveur des membres dans le domaine de la technique agricole. Le travail des deux Centres de perfectionnement fut également approuvé et l'assemblée constata avec satisfaction que le Centre de Riniken - qui fêtera en janvier 1984 son 20ème anniversaire - dénotait un nombre record de fréquentations aux cours offerts. La brochure no. 10 de l'ASETA, "L'agriculteur - partenaire dans la circulation routière", parue à temps pour l'assemblée des délégués, suscita un vif intérêt. Cet ouvrage de référence répond aux besoins du praticien et peut être obtenu auprès de l'ASETA.

Dans le cadre d'un groupe de travail, l'ASETA s'occupe également de problèmes touchant à l'agriculture montagnarde. Elle fournit aux paysans de montagne, de concert avec d'autres cercles intéressés, des téléphériques en bon état, issus de stocks de liquidation de l'armée suisse.

Un point important de l'ordre du jour, l'augmentation en vue de la vitesse maximale pour véhicules automobiles agricoles de 25 km/h à 30 km/h avait fourni matière à discussion à la séance du Comité central du jour précédent. Après un discours d'information exhaustif du directeur de l'ASETA, W. Bühler, les délégués approuvèrent l'adaptation prévue de la vitesse maximale aux normes internationales, à condition de ne pas sacrifier la position de faveur de l'agriculture dans le DCR. La commission technique 1 fut chargée de collaborer aux entretiens en cours afin de sauvegarder la position d'influence de l'association.

er.

Allocution d'ouverture du président central de l'ASETA, le Conseiller d'Etat H. Baechler, Morat, à l'occasion de sa 57ème Assemblée des délégués à Weinfelden TG le 23 septembre 1983

J'aimerais vous souhaiter une cordiale bienvenue à l'Assemblée des délégués de cette année dans ce beau et accueillant canton de Thurgovie. C'est la quinzième fois que j'ai l'honneur de présider cette assemblée. De concert avec vous, je dois constater que bien des choses ont changé dans le domaine de l'agriculture et de l'économie en général. Qui, en 1968, aurait pensé que nous allions introduire le contingentement du lait, que, par la suite, il y aurait des difficultés dans le secteur de la viande et que les médias nous prédiraient une catastrophe écologique en ce qui concerne la maladie des forêts, notamment en Tchécoslovaquie.

Notre culture technologique, qui est responsable de notre haut niveau de vie et à laquelle notre économie et notre agriculture doivent leurs modifications profondes, est accusée.

Quo vadis? La politique la technique et l'économie en route vers l'an 2000?

On se plaint de l'appareil d'état grossissant, mais on le charge constamment de nouvelles tâches, de tâches que chacun solutionnait jadis lui-même ou dans le cadre de sa communauté.

On se plaint des répercussions négatives de la technique mais on ne veut en aucun cas renoncer aux avantages qui en résultent. On se rend en voiture aux démonstrations contre les centrales nucléaires!

D'une part, on craint une nouvelle croissance économique mais, d'autre part, on demande d'améliorer constamment les institutions sociales, les salaires réels, en sachant pertinemment qu'une chose n'est guère possible sans l'autre.

Qui renoncerait donc volontiers aux avantages mais sans accepter les inconvénients qui en découlent?

Voici une parabole illustrant bien cette situation:

Un vieil indien qui n'avait jamais quitté son village reçut la nouvelle de la naissance d'un arrière-petit-fils dans une ville éloignée. Malgré son grand âge, il formula le désir d'aller voir ce nouveau-né. Une de ses connaissances, un homme d'affaires blanc lui proposa de l'emmener en voiture, vu qu'il avait à faire dans la même ville. Après avoir voyagé un certain temps, le vieillard

demandea à s'arrêter. Il sortit, s'assit sur le bord de la route et attendit. Il dit à l'homme d'affaires qui s'impatientait au volant de sa voiture: "Nous avons conduit si loin et si vite que mon âme n'a pu nous suivre. Je dois l'attendre". Il resta tranquillement assis, hocha de la tête après un moment et dit: "A présent, nous pouvons continuer, mon âme a réussi à nous rejoindre."

Cette parabole contient une partie de cette vérité qui peut contribuer à la compréhension des choses qui nous entourent. Cette vérité comprend deux facettes qui surgissent en chacun de nous et qui entrent en conflit continuellement. On se pose la question si et pourquoi nous voulons encore plus de recherche scientifique et par là encore plus de progrès technique.

La qualité de la vie est devenue un slogan issu d'un principe tout à fait immatériel mais qui, lorsque nous y regardons de plus près, demande une base matérielle incontestable. Nous clamons le retour à la nature, mais bien entendu sans renoncer au confort moderne, aux hôpitaux très spécialisés, à une AVS/AI généreuse, aux voitures élégantes et voyages par avion etc.

Il est parfaitement illusoire de se poser la question sur la nécessité du progrès technique. Un "non" serait la dernière des choses qui nous sortirait de nos difficultés actuelles, mais correspondrait à un aveuglement vis-à-vis des réalités. Ce "non" se dirigerait aussi contre la nature humaine qui est guidée par le principe de l'évolution et non celui de la stagnation.

Bien plus que par le passé, les organisations "d'intérêts" de la politique, de l'économie et de la culture, aveugles jusqu'ici pour les répercussions négatives de leurs agissements dans d'autres secteurs, devront acquérir une vue d'ensemble pour leurs activités englobant aussi bien les effets positifs que négatifs de leurs actes. Ne citons ici que l'exemple de l'automobile qui tue environ 250'000 personnes par an au monde, chiffre qui n'émeut plus personne et la constatation annexe que la circulation contribue massivement à la détérioration de l'environnement.

Progrès technique oui. Mais, dans le futur, il s'agira plutôt de le canaliser que de le stopper et de ne pas mesurer le profit technique uniquement à son rendement maximal, mais, - et là ce sont les mots du directeur de la FAT - plutôt par rapport à ses effets négatifs les moindres.

Il est possible que dans le futur nous ayons à limiter nos aspirations concernant le niveau de vie.

Par ces quelques réflexions, je déclare la séance ouverte.

Hans Baechler